



CONTRAT D'ABONNEMENT - personne physique -

Avant d'emprunter un outil, chaque membre doit lire et signer ce formulaire. Si le Membre s'inscrit en ligne, il doit lire et signer ce formulaire à sa première visite à la Bibliothèque d'outils La Remise, Coop de solidarité, ci-après « La Remise ». Tous les tarifs mentionnés dans ce document comprennent toutes les taxes applicables.

1. Seul une personne membre peut se prévaloir du service de prêts d'outils de La Remise. _____
2. Le Membre doit être âgé de plus de 18 ans pour emprunter des outils à La Remise. _____
3. Avant d'emprunter un premier outil, le Membre doit :
 - a) remplir le formulaire d'inscription
 - b) avoir payé sa cotisation et les frais de retard sur toute transaction antérieure s'il y a lieu
 - c) fournir une preuve d'identité délivrée par une autorité gouvernementale, avec photo, soit carte d'assurance maladie avec photo, permis de conduire du Québec, passeport.
 - d) fournir une preuve d'adresse (comptes d'électricité, d'institution d'enseignement, d'institution bancaire, etc.). _____
4. En prenant possession d'un outil, le Membre certifie qu'il est capable de l'utiliser de façon correcte et sécuritaire. _____
5. La Remise garanti qu'au moment de toute location d'outil, celui-ci est remis au membre en bon état de fonctionnement et a fait l'objet d'une inspection depuis la dernière location. _____
6. Le Membre est responsable de l'outil tout au long du prêt même si l'outil est utilisé par une autre personne que lui-même. _____

7. Lors du retour de l'outil, le Membre doit le rapporter dans le même état que celui dans lequel il en a pris possession, sous réserve de l'usure normal qui pourrait résulter de son utilisation par le Membre. _____
8. Tous les outils doivent être retournés propres. _____
9. La Remise pourra réclamer des frais de nettoyage de tout outil qui n'est pas retournée dans un état de propreté identique à celui existant lors de la location. _____
10. Le Membre ne peut prêter ou louer l'outil à une tierce partie, même s'il s'agit d'un autre membre. _____
11. La Remise se réserve le droit de facturer des frais pour certains outils. _____
12. À l'exception d'une entente particulière, par écrit, ou d'un avis publié sur le catalogue en ligne de La Remise, tous les outils empruntés doivent être retournés au plus tard sept (7) jours après l'emprunt. _____
13. Les outils peuvent seulement être rapportés durant les heures d'ouverture de La Remise. _____
14. Si les outils sont retournés après la date fixée, le Membre est responsable de frais de retard de 2\$ par outil manuel, de 10\$ par outil électrique et 40\$ par outils dit « FORMIDABLES » par jour d'ouverture de La Remise jusqu'à ce que l'outil soit retourné. Les outils FORMIDABLES sont identifiés comme tels dans le catalogue en ligne de La Remise, dans la section DESCRIPTION de ces outils. Les outils électriques sont ceux qui doivent être alimentés en électricité pour fonctionner, par batteries ou par raccordement au réseau. Les outils pneumatiques (ex : pistolet à clous) sont considérés comme des outils électriques. Le matériel de raccordement (par exemple les rallonges) n'est pas considéré comme électrique. Les outils manuels sont tous ceux qui n'entrent pas dans l'une ou l'autre des deux catégories précédemment définies.

15. Le montant maximal de l'amende est le coût de remplacement de l'outil plus un frais administratif de 5\$. La Remise se réserve le droit de remplacer des outils endommagés ou manquants et de tenir le Membre responsable du coût de remplacement incluant 5\$ de frais d'administration. Les amendes doivent être payées en entier avant de pouvoir emprunter d'autres outils. _____
16. Le Membre accepte de payer le montant de l'estimation de La Remise quant à la valeur de l'outil perdu ou endommagé, étant entendu que ce montant peut aller jusqu'au coût total de remplacement de l'outil perdu ou endommagé, établi lors de la perte ou de la réalisation des dommages à l'outil. _____
17. La Remise se réserve le droit d'utiliser les moyens nécessaires pour récupérer des outils manquants ou des amendes impayées, incluant l'utilisation d'agences de recouvrement et/ou des poursuites légales dont les coûts seront réclamés au Membre fautif, en sus de tout frais de retard et en sus de la valeur de l'outil, le cas échéant.

18. Le membre peut demander un maximum d'un (1) renouvellement de son emprunt en écrivant à l'adresse courriel bibli@laremise.ca ou en appelant à La Remise pendant les heures d'ouverture. _____
19. Le renouvellement n'est effectif que lorsque la demande de renouvellement est acceptée, suivant l'avis de renouvellement par courriel, ou lors de l'inscription d'une mention à cet effet, complétée par un bénévole de l'accueil lorsque la demande est faite par téléphone. En l'absence de l'un ou l'autre, le Membre demeure responsable du retour de tout outil emprunté à la date initialement prévue. _____
20. Le membre reconnaît que La Remise ne peut être tenue responsable pour les défauts de fabrication ou vices cachés de l'outil ou du matériel emprunté. _____
21. Le membre doit immédiatement cesser d'utiliser un outil s'il est non sécuritaire ou défectueux et doit avertir La Remise du problème au retour de l'outil. _____
22. La Remise se réserve le droit de refuser le prêt de tout outil à sa discrétion. _____
23. La Remise se réserve le droit de modifier les conditions du présent contrat. Le cas échéant, une nouvelle entente sera présentée au Membre qui devra y consentir pour continuer d'utiliser les services de La Remise. Un remboursement des frais d'abonnement, proportionnel au nombre de jours ou de crédits restants au forfait d'abonnement du Membre, serait alors consenti sur demande. _____
24. Je confirme que les renseignements que j'ai fournis dans le formulaire d'inscription sont à jour, véridiques et corrects. _____
25. Je comprends que ces renseignements peuvent être vérifiés. _____
26. J'ai lu et je comprends les règlements de La Remise. _____
27. Je comprends aussi que si je ne respecte pas ces règles, je pourrais me voir retirer mes droits d'emprunt et pourrait me faire poursuivre. _____

En foi de quoi j'ai signé, à Montréal, le _____

Signature : _____

Prénom et nom (lettres moulées) : _____

Numéro d'abonnement (MyTurn ID) : _____